

Le domaine de Changy sur le plan du XIX<sup>e</sup> siècle

## Histoire du château de Changy à Gy-les-Nonains Quatrième partie : Un château du Gâtinais au XX<sup>e</sup> siècle

par Gilbert Baumgartner

« Magnifique château restauré du XVII<sup>e</sup> siècle à seulement 110 km de Paris, à 10 minutes de Montargis et des villages qui font le charme du Gâtinais. Ce château chargé d'histoire de 900 m<sup>2</sup> habitables édifié au cœur d'un parc arboré de presque 12 hectares, traversé par l'Ouanne, a été entièrement rénové en 2008 par ses propriétaires, tous deux architectes. Le luxe raffiné côtoie le charme et l'élégance. Il offre des espaces de réception aux beaux volumes, 12 chambres, 11 salles de bains, 2 bureaux, une belle cuisine familiale. Les communs se composent de 2 appartements indépendants de 70 m<sup>2</sup> et de 100 m<sup>2</sup>, d'une charmante orangerie, des belles écuries et de magnifiques volumes aménageables. La tour non rénovée datant de Charlemagne, et la tour mansard de 1912 complètent ces communs. La piscine chauffée devant le château et le tennis près du verger sauront combler tous vos loisirs. Venez découvrir ce havre de paix et l'histoire de ce château lors d'une jolie promenade dans le parc. Contactez... »



En cette fin d'année 2021, le château de Changy est à nouveau à vendre. L'annonce immobilière ci-dessus valorise le bien en affirmant qu'il est « *chargé d'histoire* » - nous avons en effet démontré dans les trois articles précédents<sup>16</sup> que ce château a été témoin, et souvent acteur des grands bouleversements de l'histoire de France – voire du monde. La « *tour non rénovée datant de Charlemagne* » est une... exagération hasardeuse ! Mais il n'est pas interdit de rêver, et le rêve fait vendre...

Dans son ouvrage sur les *Châteaux, manoirs et logis du Loiret*, paru en octobre 2010, Yvan Verneuil indique qu'au XX<sup>e</sup> siècle, les châteaux changent de propriétaires tous les 20 ans en moyenne. Les problématiques de ces propriétés sont évidemment très différentes de celles de l'Ancien Régime, pour lequel elles ont été construites. Si le XIX<sup>e</sup> siècle a permis de constater la survie – ou la restauration – d'un sens de la propriété proche des valeurs aristocratiques de l'Ancien Régime, le XX<sup>e</sup> siècle achève clairement la rupture. Qu'est-ce qu'être châtelain sous la III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République ?

Nous avons vu que la fin du XIX<sup>e</sup> siècle amorçait déjà cette rotation rapide des propriétaires, nous allons voir qu'elle continue au XX<sup>e</sup> siècle. Le château a clairement perdu sa valeur de bien de famille dont hérite la génération suivante. C'est maintenant une villégiature d'été, ou une résidence principale affichant un statut social. Cela le rend plus vulnérable, puisque lié aux aléas de fortune de ses propriétaires. Cela n'empêche pas le lien affectif des propriétaires avec un domaine multi-centenaire – le fameux « coup de foudre » - mais ce lien est ténu face aux réalités financières de l'entretien du patrimoine.

Changy a, tout au long du siècle, gardé ses volumes hérités du XVIII<sup>e</sup> siècle – ce qui est déjà remarquable, puisqu'il ne manque pas, dans la région, de châteaux ruinés dans cette période.<sup>17</sup>

L'historien du XX<sup>e</sup> siècle a de la chance : aux actes notariés réputés dignes de confiance s'ajoutent maintenant les représentations photographiques de plus en plus nombreuses, ainsi que les témoignages directs des protagonistes de l'histoire. En d'autres termes : nous en savons beaucoup plus sur l'histoire de Changy au XX<sup>e</sup> siècle qu'au haut Moyen Âge. Pour autant, ce matériau nouveau n'est pas à l'abri d'une suspicion toujours légitime : les deux conflits mondiaux ont laissé bien des zones d'ombre dans les actes officiels, tandis que les images photographiques procèdent toujours d'une mise en scène qui en dit autant sur le photographe que sur l'objet représenté ; quant aux témoignages, nous savons tous que le crible de la mémoire est partiel et partial.

Si nous nous sommes engagés jusque-là à ne transcrire que ce qui nous semblait incontestable, nous serons amenés, ici, à citer des faits parfois invérifiables. Certains de ces faits sont d'authentiques mensonges : ils sont donc révélateurs de leur(s) auteur(s), et nous les citerons comme tels. D'autres, s'ils sont invérifiables, ont du moins le mérite d'avoir été rapportés avec assurance et sincérité. Même si les témoignages ne suffisent pas à décrire les causes et les conséquences historiques, ce sont eux qui « donnent de la chair » à l'histoire, et nous ne nous priverons pas ici de ces récits précieux : le désir de transmettre ce que l'on a connu est hautement respectable.

Curieusement, la trame de l'histoire de Changy au XX<sup>e</sup> siècle ressemble beaucoup à celle du XIX<sup>e</sup> : une première moitié de siècle entre les mains de plusieurs propriétaires parisiens, dont c'est la résidence secondaire, une deuxième moitié aux mains d'un seul, qui réside sur place. La césure entre les deux parties peut être la Révolution de 1848 d'une part, la Seconde Guerre mondiale d'autre part.

À la vente de 1893, le domaine a été dépecé. Seul le château, la ferme de Changy et la maçonnerie du Petit-Changy font encore partie de l'héritage d'Alfred Louis Marie CHOLLET, décédé à Changy le 24 mai 1905. Le 4 juillet 1910, sa veuve et ses deux filles vendent le domaine à **Paul Louis Agricol DETRIMONT**<sup>18</sup>, qui est présenté comme « propriétaire » dans l'acte de vente et résidant à Paris, au 84 de la rue Émile Ménier. Son épouse est Marie Louise Joséphine TREMPÉ.

<sup>16</sup> Voir : *Des origines jusqu'à la Révolution*, bulletin n°142 (juin 2009), *De la Révolution à 1852*, bulletin n°144 (janvier 2010), *De 1852 à 1910*, bulletin n°148 (janvier 2011)

<sup>17</sup> Pensons par exemple aux châteaux de Saint-Père à Adon, ou à celui de La Vallée à Saint-Firmin-des-Bois.

<sup>18</sup> DETRIMONT ou DÉTRIMONT ? Dans son acte de mariage, il signe sans accent sur le E, alors que dans le même acte, l'agent d'état civil écrit « Détrimont ». Nous choisissons ici la signature du personnage, qui souhaite peut-être mettre en valeur une particule de noblesse... (son épouse TREMPÉ signe bien avec l'accent).

## Un amateur d'art à Changy en 1910

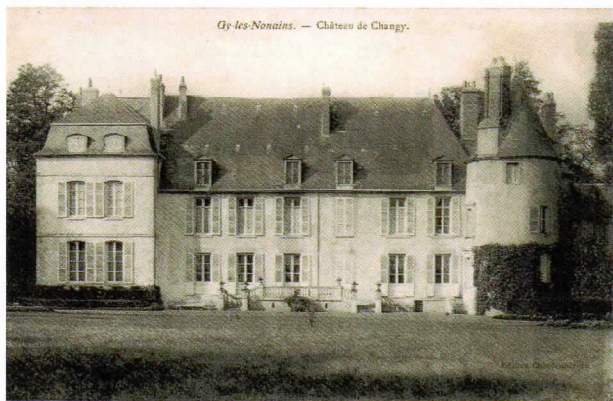
Detrimont est et restera parisien : il est né en 1856 dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, où son père Alexandre Eugène (1824-1905) est marchand de tableaux. À son mariage en 1880 avec Marie Louise Joséphine Trempé (1860-1944), Paul Louis Detrimont est déclaré « négociant ». C'est lui qui reprendra et développera la galerie d'art de son père, participant au phénomène de « dynasties » de marchands de tableaux.

La « galerie Paul Detrimont » s'installe rue Laffitte, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, un emplacement majeur du marché de l'art à Paris : la moitié des boutiques de la rue est occupée par des marchands de tableaux<sup>19</sup> ! Detrimont, lui, est installé au n°33 de 1856 à 1871 puis au n°27 entre 1873 et 1888. L'endroit est stratégique aussi parce qu'il est au voisinage immédiat de l'hôtel des ventes de la rue Drouot, inauguré en 1852. Detrimont fait aussi office d'expert auprès des commissaires-priseurs de l'hôtel Drouot.<sup>20</sup> Il organise des expositions au Cercle de l'Union Artistique, rue de Choiseul. Il soutient des artistes tels que Corot, Courbet<sup>21</sup>, Jongkind, Cals, exposant parfois dans sa galerie des œuvres refusées par le Salon (par exemple Frédérique O'Connell, *Satan auprès d'Eve*).

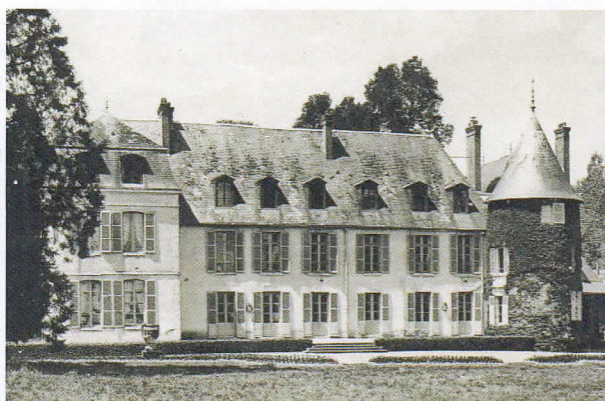
Detrimont profite ainsi d'une forte reprise du marché de l'art sous le Second Empire, lorsque les Salons artistiques doivent compter avec les marchands privés et les commissaires-priseurs : « L'Hôtel Drouot étant devenu une sorte de Bourse artistique [...]. À cette passion nouvelle, les commissaires-priseurs ont encaissé d'énormes recettes. Les amateurs augmentent [...], ils vont eux-mêmes au marché, c'est-à-dire à l'Hôtel Drouot », écrit le célèbre critique d'art Champfleury en 1867.<sup>22</sup>

Detrimont a 54 ans lorsqu'il achète le château de Changy. Exerce-t-il ses talents esthétiques au château ? Lorsqu'il revendra le château, l'acte de vente mentionnera : « ...une partie des constructions édifiées ou réédifiées par les époux Detrimont sans avoir conféré dessus aucun privilège d'architecte ou d'entrepreneur. »

Nous n'avons pas d'indication précise sur ces travaux. Sur une carte postale envoyée en août 1911, Mme Detrimont écrit : « [...] J'espère que tu te portes bien. Ici, tout va bien, nos santés comme nos travaux, et grâce à ce bel été bien chaud nos murs se sont vite et bien séchés. [...] »



Façade Est du château avant 1910



Façade Est du château après 1910

<sup>19</sup> cf. L. Saint-Raymond, F. de Maupeou, J. Cavero, *Les rues des tableaux. Géographie du marché de l'art parisien* (1815-1955), Art@s Bulletin 4, n°1 (2015)

<sup>20</sup> La loi du 25 juin 1841 qui interdit aux commissaires-priseurs de vendre aux enchères des objets neufs, marque le début d'une stricte répartition des rôles entre commissaires-priseurs et marchands d'art, établissant les bases d'une séparation plus nette entre le marché de première main et le marché de l'occasion.

<sup>21</sup> Les relations avec Courbet, très bonnes au début, semblent s'être dégradées : en 1863, Courbet annonce qu'il va attaquer Detrimont en justice, celui-ci lui devant 500 francs. On n'a pas trace d'un procès.

<sup>22</sup> La collection personnelle d'œuvres d'art de Detrimont est dispersée après son décès. On en trouve encore des traces dans des ventes publiques. En décembre 1990 a été vendue à l'hôtel Drouot une huile sur panneau d'Eugène BOUDIN (1824 - 1898) *Voiliers, marée basse*, originaire de l'« Ancienne collection Paul Detrimont, Paris » et estimée à 12000/15000 €.

L'annonce immobilière de 2021 indique « *la tour mansard de 1912* », mais la seule tour mansardée du château figure déjà sur les gravures du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>23</sup> Par contre, les cartes postales éditées avant et après 1910 montrent des travaux importants sur la tour ronde de la façade Est : déplacement de la cheminée monumentale, réfection de la porte d'entrée de la tour, ajout de mansardes sur le toit principal, suppression de la balustrade d'accès au jardin.

À l'évidence – ne serait-ce que par élimination –, on doit à Paul Detrimont l'installation des armoiries au-dessus de la porte de la tour ronde. Le blason représente des armes d'alliance : à gauche, les lys de la maison de France et les tourteaux de la maison de Courtenay, à droite le « sautoir d'argent » de la famille Charnier. Il rappelle le mariage en 1478 de Denise Charnier, dame de Changy, avec Jean de Courtenay, qui fait entrer le château dans une maison « impériale et royale ».



Le blason des Courtenay et des Charnier

Une autre transformation à l'actif de Detrimont est la grande cheminée du salon et son trumeau, un bas-relief de chasse. Contrairement à ce qu'on a pu laisser croire, il ne s'agit pas d'une œuvre de Triqueti. Mais il n'est pas interdit de rêver... Sur le manteau de la cheminée sont inscrites deux dates : 1610 – 1910. À trois siècles de distance, Paul Louis Detrimont tend la main à Jacques III de Courtenay !

On découvre ainsi l'intérêt pour l'histoire de Paul Detrimont. Cet intérêt à sans doute été facilité par les documents anciens encore présents au château, et disparus depuis...

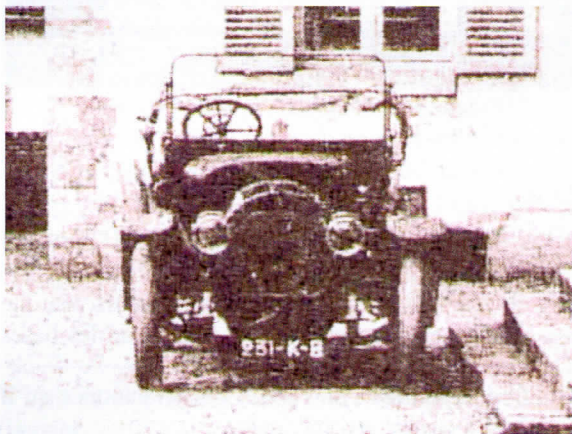


Le bas-relief de chasse sur la cheminée du salon

Pour la famille Detrimont, Changy est typiquement un château de villégiature. Quand ils quittent leur appartement parisien au début de l'été, ou qu'ils y retournent en automne, on en trouve la trace dans la rubrique « Déplacements et Villégiatures des abonnés » du *Figaro* ou dans celle d'*Excelsior*. Ainsi, dans toutes les années d'après-guerre, apprend-on que Paul et/ou Georges Detrimont, son fils, est « au domaine de Changy » tout l'été.

Il n'y pas de preuves d'une grande intégration de la famille dans la vie du village. Il arrive que M. Detrimont assiste à quelque cérémonie officielle : le rédacteur du *Gâtinais*, l'hebdomadaire local, le présente alors comme un monsieur « *aimable et distingué* ». À la même

époque, un personnage haut en couleurs alimente les polémiques : le curé-guérisseur Émile Cottance. Si les châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle étaient enclins à soutenir le curé dans son combat contre la municipalité anticléricale, le nouveau châtelain de Changy ne donne pas satisfaction : dans un courrier privé, Émile Cottance désigne Paul Detrimont comme « *un monsieur qui se pose en conservateur et qui, par son attitude, encourage les autres !* »<sup>24</sup>



La 20 CV Charron de M. Detrimont

Les châtelains, même parisiens, bénéficient d'une certaine notoriété auprès des villageois : aux élections municipales de 1912, Paul Detrimont obtient 8 voix, soit 4,18% des suffrages exprimés. Il n'y a aucune trace qu'il se soit présenté à cette fonction – mais les bulletins manuscrits sont acceptés !

Connu, il l'est sans doute aussi parce qu'il possède la première voiture automobile dans le village. En 1907, il a acheté une 20 CV aux usines Charron de Puteaux. On trouve dans *Le Figaro* du 5 juin 1907 : « *M. Detrimont vient d'écrire une lettre de félicitation aux usines Char-*

<sup>23</sup> cf. le dessin de Paul Pigelet publié dans le bulletin de la SEM n°148, p. 41.

<sup>24</sup> cf. *Un manuscrit inédit du Curé de Gy*, in *Bulletin Epona* n°8, octobre 2001

ron relativement à la voiture 20-chevaux qui lui a été vendue ; avec cette voiture, M. Detrimont a roulé trois semaines à raison de plus de 400 kilomètres par jour, sans un arrêt ni une panne. »

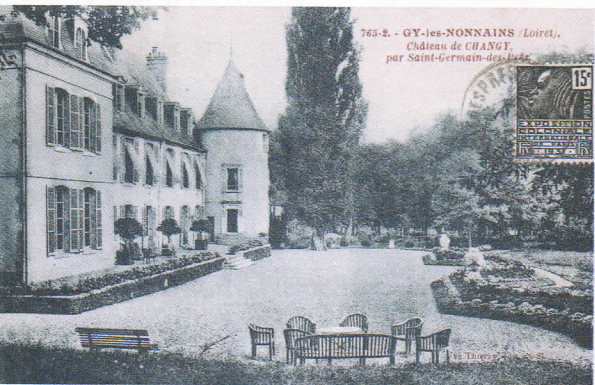
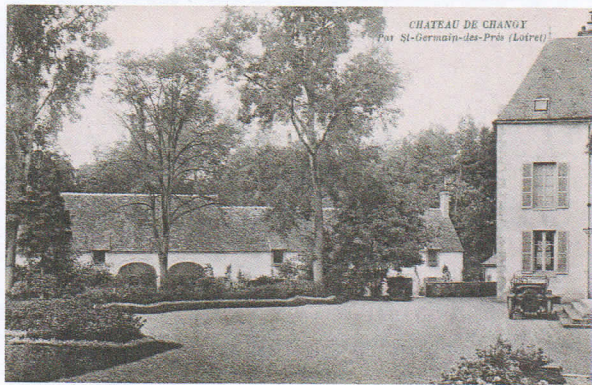
Une carte postale du château nous fait découvrir cette merveille !

À l'année, le château est habité par Gustave POINT, de Montargis, et sa femme Alice, d'Amilly, salariés par Detrimont. Dans les recensements, Gustave Point est « ouvrier jardinier ». En 1911 habitent également au château Léon RAGU et sa famille. Ragu est magasinier à la laiterie de Saint-Germain-des-Prés.

La ferme du château, qui fait partie du domaine, est gérée par Emile JEANNY, cultivateur, originaire de Château-Renard, et son épouse Aline, originaire d'Amilly. Jules FOULON, Célestine MARIE et Emile VAUTRON sont ouvriers agricoles.

Parmi ce personnel de Paul Detrimont, seul Jules Foulon est originaire de Gy-les-Nonains.

Detrimont<sup>25</sup> sera propriétaire de Changy pendant 14 ans. En novembre 1924, il revend le domaine à **Pierre Antoine HAVET**, avoué près la cour d'appel de Paris, qui habite au n°10 de la rue d'Anjou à Paris.



De nombreuses cartes postales témoignent de l'entretien du château et du parc au temps de Detrimont et Havet

<sup>25</sup> Detrimont décédera le 7 juillet 1943 à Paris, au 24 de la rue Émile Ménier (16<sup>e</sup>), à l'âge de 86 ans. À son mariage en 1880, il est déclaré habiter au 27 de la rue Laffitte, l'adresse de sa galerie.

## Un avocat parisien à Changy

Pierre Havet est né le 9 juin 1872 à Saint-Bris-le-Vineux, dans l'Yonne.

Il a 52 ans quand il achète le château de Changy, les fermes de Changy, des Rousses et de la Fleurière. Il est marié depuis le 15 juillet 1902 avec Marie-Louise BEAUMÉ, née le 2 août 1878.

Voici le témoignage d'André Rambert (1927-2013), maire de Gy-les-Nonains de 1977 à 1995, qui nous a laissé ses souvenirs manuscrits :

*[...] Tout à l'opposé dans l'échelle sociale, il y avait des gens distingués comme Monsieur Havet, le châtelain de Changy ; avocat à la cour d'appel de Paris, il disposait de revenus conséquents et beaucoup de temps libre et était heureux au milieu de sa propriété qui s'étendait sur environ deux cent cinquante hectares. Il faisait valoir en direct ses fermes de Changy et des Rousses par des familles de polonais dont les Lietlicki.*

*Au château, un personnel nombreux s'occupait au ménage et aux cuisines ; le parc, les jardins, la serre, tout était magnifiquement entretenu, les arbres étaient taillés avec goût, il y avait toujours deux jardiniers en permanence. Les communs n'étaient plus guère utilisés, les écuries étaient vides ; ces messieurs dames venaient de Paris en auto. Dans un temps plus ancien que je n'ai pas connu, ils allaient prendre le train à Montargis, ils s'y rendaient en calèche en passant par le pont Gazin, ils empruntaient cette belle allée de platanes qui existe encore.*

*Par beau temps, Madame Havet accompagnée d'une ou deux amies venait à la messe à pied en empruntant ce sentier disparu qui partait de la fermette près des jardins du château et débouchait sur le chemin du Pâtis devant chez Monsieur Roy ; Monsieur Havet et son fils appelé Monsieur Marcel, y venaient parfois, mais moins souvent et toujours dans leur luxueuse voiture. À l'église, ils avaient leur place réservée, ils s'installaient à droite en entrant par la petite porte, dans ce compartiment en bois qui longe le mur jusqu'à l'autel de la Vierge.*



Plan de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle montrant le « sentier de Changy à Gy », aujourd'hui disparu (archive du château de Varennes, Amilly)

*La chasse avait beaucoup d'importance et les invités qui n'étaient pas d'ici, avaient tous l'air de faire partie de la haute société. Il y avait en permanence un garde-chasse particulier qui habitait la Fleurière, j'en ai connu trois, Riguet avait une fille de mon âge, puis Labelle, un petit vieux de 70 ans qui ne s'entendait pas avec Marcel, il n'est resté que six mois, puis, peu avant la guerre est arrivé Camille Ristat qui après la vente de la propriété s'est installé à la ferme de Changy. J'ai entendu parler d'un certain Pansemolle, sans doute un sobriquet, c'était vers 1925, et je ne l'ai, bien sûr, pas connu.*

*Les assolements étaient très diversifiés et les façons culturales favorables au gibier qui ne manquait pas. Dans les terres des Rousses et de Changy, le garde disposait de place en place des*

panneaux de feuillage derrière lesquels il plaçait les chasseurs. Les rabatteurs conduits par ce même garde étaient guidés à coups de trompe, équipés d'une perche avec un chiffon au bout qu'ils agitaient, ils contournaient les terres pour ramener le gibier sur les tireurs ; certains, les plus adroits qu'on plaçait aux meilleurs endroits avaient deux fusils et un aide pour les charger. Le gibier était si nombreux que durant un quart d'heure, c'était une pétarade ininterrompue, quand la partie des terres concernées était chassée, on passait dans un autre secteur de la propriété, il y en avait au moins quatre.

Ces chasses commençaient le matin vers onze heures et se déroulaient sans interruption jusqu'à cinq heures, on ne mangeait pas à midi. Les battues terminées, le gibier tué était si nombreux qu'on faisait le tour avec un cheval et une calèche pour le ramasser.

Vers 1936-1938, Monsieur Havel a tout vendu pour acheter le château de la Motte à Château-Renard et les fermes qui en dépendaient, Pensefolie et les Barniers, celles de Gy n'étaient guère rentables, c'est le fils Marcel qui s'en « occupait », si l'on peut dire. La trentaine largement dépassée, il n'y connaissait rien, c'est son père qui pourvoyait à lui assurer un bon train de vie ; chez les ouvriers des fermes, il donnait ses directives en dépit du bon sens, et le bilan était maigre. Il y avait bien Henri Chambault, rentier au bourg, qui prodiguait quelques conseils, il n'était guère suivi.

Avant de vendre, Monsieur Havel a tiré parti des bois au maximum, toutes les grumes utilisables ont été abattues, une scierie ambulante avait été installée dans cette petite parcelle de terre qui forme un angle de la route de Conflans face au château, elle a fonctionné au moins six mois.

L'aspect... « gestionnaire » et procédurier de Pierre Havel est souligné aussi dans ce témoignage d'Emmanuel de Sartiges, héritier des souvenirs du château du Perthuis à Conflans :

« Le domaine du Perthuis est contigu à celui de Changy. Une année où les lapins étaient particulièrement nombreux, Havel accusa de Sartiges d'ouvrir la nuit la clôture entre les deux domaines et d'envoyer les lapins du Perthuis à Changy pour qu'ils y ravagent les cultures ! »

Havel était-il plus apprécié par les petites gens de Gy que par les aristocrates voisins ? On voit bien, dans le récit d'André Rambert, qu'il assumait pleinement son image de châtelain, procurant du travail domestique aux habitants du village. Comme Detrimont, lui aussi faisait sensation en circulant en automobile dans le bourg : c'était une Matford de la première génération !

Visiblement, les autres propriétaires appréciaient moins son attitude. À propos de l'achat du château de Château-Renard, E. de Sartiges précise : « Havel a acheté le château de la Motte en sous-main parce que les propriétaires ne souhaitent pas le lui vendre ! »



La Matford de Pierre Havel

La vente du château a lieu le 31 juillet 1936. Ce qui restait du domaine du XIX<sup>e</sup> siècle est à nouveau morcelé : La Fleurière, la ferme de Changy et la plupart des bois sont acquis par M. LARIVIÈRE. La ferme des Rousses et les bois qui l'entourent sont cédés à M. BOREL, un industriel parisien. Le château lui-même est vendu à **Roger Michel LAGRAVE**, qui demeure à Paris, 1 avenue Frédéric Le Play.

Il achète le château de Changy le lendemain de son 35<sup>e</sup> anniversaire et trois mois après son mariage. Au moment du mariage il est déclaré « docteur ès sciences physiques. » Dans les actes suivants, il sera inspecteur général au Ministère du Commerce et de l'Industrie, puis inspecteur général honoraire.<sup>26</sup>

<sup>26</sup> Roger Michel Lagrave est né le 30 juillet 1901 à Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise). Son père était Trésorier payeur général. Il épouse Gertrude Constance Courcelle le 24 avril 1936 à Paris (17<sup>e</sup>) ; elle est la fille d'un Inspecteur des Finances. Il décède le 20 janvier 1993 à Lamorlaye (Oise).

## Un haut-fonctionnaire à Changy au temps de l'Occupation



La manœuvrerie du Petit Changy dans les années 1970 (dessin Armelle Sanglier)

Dans cette nouvelle division du domaine, il manque la manœuvrerie du Petit Changy et plusieurs terres, bois et pommeraie au lieu-dit « Les fonds de Gy », qui restent propriété de Havet en 1936. Le 20 septembre 1938, Havet échange tout cela avec Jules Joseph DASSONVILLE, un industriel de Tourcoing (on ne connaît pas le détail de l'échange).

Lagrave rachète à Dassonville Le Petit Changy le 16 novembre 1938 et le reste des terres le 3 janvier 1939. Il retrouve ainsi une cohérence du domaine proche de celui de Detrimont. Mais la perte de la Fleurière pose un problème d'accès au château : l'entrée principale, à l'Ouest, ouvre en effet sur un chemin qui mène directement, par une belle allée arborée, jusqu'au chemin du pont Gazin. Ce chemin de l'Ouest permet de franchir l'Ouagne par deux ponts et de rejoindre la route départementale, plus rapidement que par le chemin de l'Est qui passe par le bourg de Gy. Mais tout ce chemin de l'Ouest et les ponts appartiennent à la Fleurière. L'acte de vente précise donc bien la servitude : le propriétaire de Changy doit avoir « le droit d'y circuler pour venir au château ou le quitter. »

En échange (mais ce n'est pas formulé ainsi), M. Lagrave s'engage à fournir gratuitement à la ferme de Changy le courant électrique depuis le château, « à l'effet d'assurer le fonctionnement de douze lampes environ et d'un moteur à faible puissance destiné aux usages domestiques. » La clause est inscrite dans l'acte de vente, mais « les vendeurs déclarent que M. Havet ni son fils n'exploitent plus ladite ferme. »

On apprend ainsi qu'une turbine produisait l'électricité au moulin de Changy – une modernité qu'il ne partageait qu'avec le moulin du bourg<sup>27</sup>.

Depuis 1926, le maire de Gy-les-Nonains est Marcel Moreau ; le secrétaire de mairie et instituteur du village est Jean Marlin, qui nous a laissé un portrait positif de Michel Lagrave ;

« Les rapports que nous eûmes M. Moreau et moi-même avec les propriétaires du domaine de Changy furent très courtois avec M. Havet, Avocat conseil de la ville de Paris, franchement cordiaux avec M. Lagrave qui lui succéda. M. Lagrave, haut fonctionnaire honoraire avait été chargé de mission auprès de différents ministères. Il nous déclara être un pur produit de l'École républicaine qui lui

<sup>27</sup> cf. G. Baumgartner, *Le feu et l'électricité : arrivée du modernisme en Gâtinais*, in *Bulletin de la SEM* n°93



avait permis comme boursier de s'élever à ces hautes fonctions. Il tint à assister, en 1937 je crois, à notre fête scolaire suivie de la distribution de prix qui avait lieu traditionnellement le 14 juillet. Quand en 1939 Mme Marlin connut de graves ennuis<sup>28</sup>, puis fut révoquée, il lui demanda de dispenser son enseignement à ses petites filles au château de Changy. »

Si Michel Lagrave souhaitait jouir de son château de villégiature comme ses prédécesseurs, les événements de la Seconde guerre mondiale vont l'en empêcher. Sergent dans la réserve depuis 1924, il est nommé le 6 novembre 1938 au grade d'élève-ingénieur militaire au laboratoire central des Poudres à Vonges (Côte-d'Or). Il y est « appelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 2 septembre 1939. » Il y restera jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1940.

Précédées de reconnaissances aériennes et de bombardements, les troupes allemandes arrivent en Gâtinais le 16 juin 1940. Elles traversent Château-Renard en début d'après-midi et sont à Montargis dans la soirée. La résistance des troupes françaises, désorganisées, est rare mais violente, et vite réprimée. La population est épuisée par un retour d'exode douloureux. On compte les morts, on recense les prisonniers, on répare les dégâts des bombardements.

L'armistice est signé le 22 juin. Les Allemands vont pouvoir s'installer, et organiser leurs hébergements. L'article 18 de la Convention d'armistice est clair : « Les frais d'entretien des troupes d'occupation allemandes sur le territoire français seront à la charge du Gouvernement français. » Les réquisitions demandées par les Allemands devront donc être décrétées par les Préfets français, et toutes les demandes d'indemnisations devront passer par les Maires et les Préfets.

André Rambert se souvient :

« Des troupes, il y en avait à la Colonie<sup>29</sup>, au Buisson, à Changy où, dans les communs du château, on logeait les chevaux. Les services étaient au village avec une Kommandantur et son administration chez Ramillon et Dominique Guerret<sup>30</sup> ; l'infirmerie se trouvait où habite aujourd'hui Michel Merlin. »

De nombreux particuliers ont hébergé aussi des soldats allemands, mais le plus grand nombre était au château de Changy. Les unités allemandes se sont succédées sans interruption jusqu'au mois de décembre 1941. Ensuite, les réquisitions ont été moins nombreuses, mais celle du château de Changy n'a été levée par le Préfet qu'en janvier 1945.

Les demandes d'indemnisation des propriétaires permettent de connaître les dimensions de l'occupation. Ainsi, du 1<sup>er</sup> février 1941 au 8 mars 1941, c'est l'unité SP 19454 D qui est cantonnée à Gy. Elle compte 179 hommes<sup>31</sup>. Au château de Changy résident alors 2 officiers, 10 sous-officiers et 60 hommes de troupe. À la ferme de Changy, tenue par M. Ristat, on héberge 18 chevaux.

À quoi s'occupaient les occupants ? André Rambert répond :

« Les Allemands allaient à l'exercice dans les champs près du bourg, ou au tir dans un stand qu'ils avaient aménagé dans les pentes des Rousses qui à cette époque étaient en friches. La discipline était rigoureuse, lorsqu'ils faisaient du rampe dans la neige, celui qui ne s'aplatissait pas assez recevait un grand coup de talon de botte sur les fesses, les commandements claquaient sec, on les entendait aisément de sur la route. La manœuvre terminée, ils revenaient l'arme à la bretelle en marchant au pas d'un air martial, et en chantant. »

<sup>28</sup> Mme Marlin, l'épouse de Jean Marlin, était institutrice à Gy. En septembre 1939, elle fut dénoncée par des habitants du village pour « propos défaitistes et atteinte au moral de l'armée ». Une enquête bâclée conclut que son mari était « un communiste notoire ». Emprisonnée pendant un mois, elle fut condamnée à de la prison avec sursis et libérée grâce au soutien inconditionnel de Marcel Moreau et du député Eugène Frot. Jean Marlin, incorporé à l'époque, n'apprit les détails de l'affaire qu'au cours d'une permission militaire en décembre 1939. Il remercia M. Lagrave pour son soutien. Il rapporte la rencontre ainsi : « Il m'a dit : Mais pourquoi vous a-t-on dénoncé comme communiste alors que vous apparteniez au parti du Président Léon Blum ? Je l'ai quitté sur un geste d'incompréhension, mais, au fond de moi-même, je savais que cette dénonciation était le produit de la haine. Un certain jour, Eugène Frot m'avait dit : Tu sais, les réactionnaires sont de méchantes gens. »

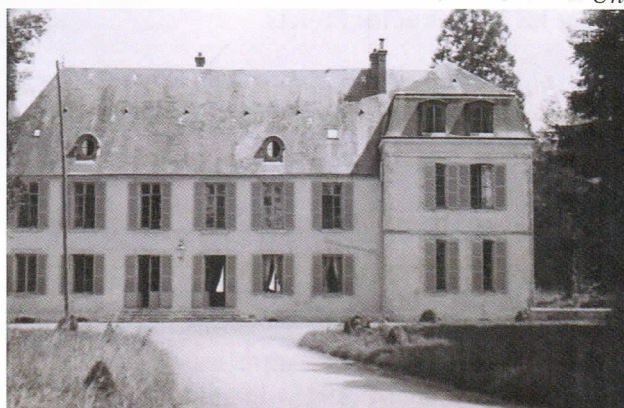
<sup>29</sup> La Colonie (de vacances) est l'immeuble de l'ancien monastère de Gy, que le curé Cottance avait transformé en asile de vieillards, et qui a été vendu par ses héritiers à l'association catholique « Pantin-Centre ».

<sup>30</sup> M. Rambert cite les noms des habitants de l'époque, connus de ses lecteurs. La maison de Guerret est la grande maison face à l'entrée de la ferme du bourg, habitée encore récemment par M. et Mme Fournier ; la maison Ramillon est la maison voisine habitée aujourd'hui par la famille Jalouzot.

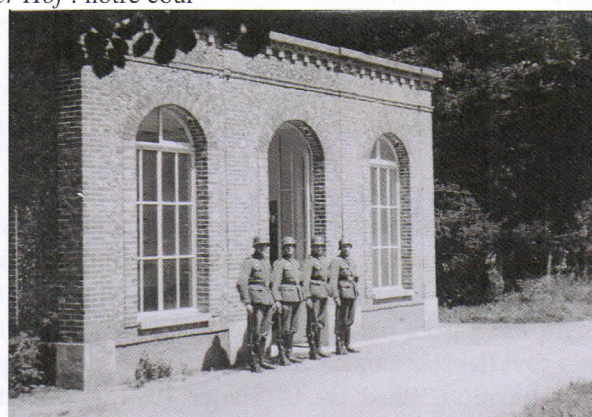
<sup>31</sup> La commune compte un peu plus de 500 habitants en 1940.



*Unser Hof* = Unser Hof : notre cour



*Rückansicht*  
= Rückansicht : Vue de l'arrière



*Ich will vorbei (Ich bin nicht vorbei!)*  
= Wachlokal (Ich bin nicht vorbei) : poste de garde (je n'y suis pas !)



*Am Wasser - Die „Waschanlage“ - Der Koch fährt Küchenabfälle ab.*  
= Am Wasser - Die „Waschanlage“ - Der Koch fährt Küchenabfälle ab :  
Au bord de l'eau - la « buanderie » - Le cuisinier emporte des déchets de cuisine  
Photos annotées et envoyés par les soldats d'occupation à leurs familles  
(aide à la transcription : Klaus et Dorothea Beck, que nous remercions.)

La réquisition d'un bien privé ne se fait jamais sans dégradations, que les indemnités peinent à couvrir. Une affaire ubuesque d'objets réquisitionnés dans le château illustre bien ces difficultés.

En octobre 1942, le Maire de Gy reçoit de la Kommandantur de Montargis un ordre de réquisition de meubles et de radiateurs du château « ...étant donné que ce mobilier existe dans le château de Gy-les-Nonains et n'est pas utilisé provisoirement. [...] Après réception, un état complet et une décharge sera faite. » Les radiateurs sont destinés aux logements d'officiers à Montargis.

Les radiateurs sont démontés par l'entreprise Durlin et Reiser et emportés les 29 octobre et 15 novembre 1942. Commence alors une suite de courriers entre le Maire de Gy, le Service des réquisitions de la Préfecture et l'Ortskommandantur de Montargis – qui n'envoie ni décharge ni liste d'objets. Seul un état de l'entreprise de plomberie permet de savoir que 17 radiateurs ont été enlevés, qu'un radiateur est remonté au 15 de la rue Périer, et trois au 15 de la rue du Bon Guillaume. Les autres restent dans l'entreprise, « certains paraissant en mauvais état par suite de gel. »

En janvier 1943, quelques meubles sont rapportés au château, ce qui permet au propriétaire et au Maire de faire l'état de ce qui manque :

« 2 chaises recouvertes de toile de Jouy - 1 fauteuil tendu de velours - une commode ancienne en marqueterie - 1 table bureau acajou avec dessus cuir - 17 radiateurs

Par ailleurs il est signalé que deux petites tables à thé ont été rendues sans leur glace, que les 10 paires de doubles rideaux rapportés sont inutilisables parce qu'ayant été coupés. »

Le « dossier Lagrave »<sup>32</sup> suit son cours à la Préfecture... mais lentement. En mars 1944, le Préfet adresse au Maire une « liste des objets provenant du château de Changy encore en service dans les cantonnements allemands de Montargis » - liste enfin signée par le Kommandant allemand. Il ajoute l'indication suivante :

« [...] Le Ortskommandant a fait enlever et répartir ce matériel par ses Services et si la totalité du mobilier n'a pas été réintégrée au Château, c'est que les représentants de la Ortskommandantur n'ont pas été en mesure de rassembler tous les objets. »

En bref, on ne sait plus très bien où ils sont – et on a d'autres chats à fouetter !

Lorsqu'en 1947 Lagrave vendra le château, l'acte de vente précisera :

« Il est rappelé que la propriété de Changy a été réquisitionnée par les troupes allemandes de juin 1940 à août 1944 et que la réquisition n'a été levée par le préfet du Loiret qu'à la date du 8 janvier 1945. Du fait de l'occupation par les troupes allemandes, de nombreuses dégradations ont été commises dans la propriété. L'acheteur reconnaît s'être rendu compte des dégradations et déclare que la moitié acquéreur fera son affaire personnelle à ses frais de toutes réparations et remise en état. »

À la fin de la guerre, la ferme de Changy et son locataire, Camille Rista, sont à nouveau rattrapés par l'Histoire.

Depuis quelques mois, un groupe de résistants-maquisards s'était installé à la ferme du Fourneau, sur les hauteurs de Gy. La subsistance de ces « groupes de combat » n'était possible que grâce à la complicité de quelques fermiers. L'un d'eux était Camille Rista, fermier de Changy.

Le « groupe de combat Hoche » décide, le 23 août 1944, de se poster près du pont sur l'Ouanne pour intercepter les fuyards allemands potentiels. L'arrivée de l'état-major du général Arndt, le dernier commandant de la place de Montargis, leur donne raison. L'échange de coups de feu fera 4 morts parmi les soldats allemands, et quelques heures d'angoisse pour la population du village, craignant les représailles. Après l'attaque, les maquisards se replient au château de Changy, où le concierge est aussi un sympathisant, et à la ferme de Changy, où les accueille Rista. Dans le rapport sur les activités du « groupe Hoche »<sup>33</sup>, Jean Dunand, son chef, rend hommage à Camille Rista et à sa fille Lucie qui, à 15 ans, servait d'agent de liaison pour les résistants.

Le 12 juillet 1947, Roger Michel Lagrave vend le domaine de Changy à la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE ET AGRICOLE DU CHÂTEAU DE CHANGY.

<sup>32</sup> Merci à Liliane Brulez d'avoir mis à notre disposition les pièces de ce dossier.

<sup>33</sup> cf. Jean Dunand, *La dernière journée de maquis du groupe de combat Hoche*, et G. Baumgartner, *Quelques prolongements de l'aventure du pont de Gy*, in *Bulletins de la SEM* n°95 (novembre 1994) et 96 (février 1995)

## L'ère Miranda

La SCI qui achète le château est le premier des mystères qui vont jalonner la nouvelle ère du domaine. Ses statuts sont déposés le 10 juin 1947, ils indiquent les trois actionnaires fondateurs :

- Baron BOREL du BEZ Lucien Etienne sans profession, Inspecteur Honoraire à la Société Nationale des Chemins de fer Français, demeurant à PARIS, 195 rue de Vaugirard (30 parts de la SCI).

- De LIGNIERES Charles-Antoine, Chef d'Escadron d'Artillerie Coloniale, délogé des cadres, demeurant à Lesmel en Plouguerneau (Finistère) (30 parts de la SCI).

- CARGILL Maurice, propriétaire, demeurant à PARIS 70, Bd. de Courcelles. (90 parts de la SCI).

Qui sont ces personnages qui apparaissent soudain dans le paysage gâtinais ?

Le Baron Borel du Bez (1889-1977), ancien avocat, est un historien et héraldiste membre de la Société d'archéologie, d'histoire et de géographie de la Drôme.

Charles-Antoine de Lignères (1903-1983) est Officier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre des T.O.E.

Maurice Albert Cargill (1901-1979) est déclaré « employé de bureau » sur sa fiche militaire en 1921, puis « administrateur d'immeubles ». En 1969 il est « expert immobilier » lorsqu'il est condamné par le Tribunal de Grande Instance de Paris à trois mois de prison pour fraude fiscale.

Cargill est le gérant de la SCI et représente les deux autres actionnaires au moment de la vente.

L'article 2 des statuts justifie les fonctions de Maurice Cargill :

*La Société a pour objet l'acquisition, l'administration et la mise en valeur agricole d'une propriété sise à GY les NONAINS (Loiret) comprenant le Château de CHANGY et ses dépendances, l'édification de telles constructions que la Société avisera, l'exploitation par bail ou autrement du domaine, la réalisation de ces immeubles bâtis ou non bâtis et généralement toutes opérations auxquelles ils pourront donner lieu.*

L'acquisition du domaine par cette SCI ressemble à une spéculation foncière, aucun des actionnaires n'ayant l'intention d'y habiter. L'affaire ne va d'ailleurs pas traîner : la même année 1947<sup>34</sup>, Gisèle et Enrico MIRANDA achètent le château de Changy, vraisemblablement par acquisition des parts de la SCI. Cette transaction reste mystérieuse, aucun acte ne nous étant connu. Il semble que les Miranda aient acheté la totalité des parts, aucun des trois actionnaires fondateurs n'apparaissant plus dans les actes suivants. La vente à la SCI s'est faite pour la somme de un million deux cent mille francs, l'acte de vente précisant que « la SCI s'engage à payer cette somme le 31 décembre 1947 » - soit après l'apparition de la famille Miranda. Ne pourrait-on pas croire que la SCI n'ait servi que de prête-nom pour l'acquisition du château ? La nationalité italienne d'Enrico Miranda aurait-elle pu être un frein à la vente directe ?

Quoi qu'il en soit, la « Société Civile Immobilière et Agricole du Château de Changy » existe toujours de nos jours. Il n'est pas sûr que l'obligation statutaire d'assemblée annuelle ait été respectée, puisque ce n'est qu'en 2005 qu'une modification statutaire fait disparaître la mention « M. Cargill pourra signer seul l'acquisition de la propriété faisant l'objet de la société »...

Dans ce même acte de janvier 2005, il est fait mention dans la chronologie de la SCI de « différentes cessions de parts » : le 15 juin 1972, une nouvelle répartition donne à Gisèle Miranda 145 parts et à Stéphane Miranda 5 parts. Il y a lieu de penser que c'est la date du départ d'Enrico Miranda, peut-être de son divorce. On remarquera que si le fils Stéphane obtient 5 parts, la fille Sonia est exclue de ce partage.

Toujours dans le même acte, on apprend qu'après le décès de Gisèle Miranda en 2004, 1/3 de ses parts vont à sa fille Sonia, 2/3 à son fils Stéphane. Stéphane possède donc aujourd'hui 102 parts et Sonia 48.

<sup>34</sup> Cette date n'a pas pu être confirmée par des archives de la Mairie. Elle n'est attestée que dans les souvenirs de Daniel Trouvé, jardinier au château à cette époque.

Mais l'acte de 2005 ne sert pas seulement à remettre la SCI en conformité, il autorise aussi le gérant, Stéphane Miranda, à vendre le château. L'objet de la SCI se réduit ainsi à une portion congue : il ne reste aujourd'hui que le terrain du Petit Changy avec une manœuvrerie en ruines.



Le Petit Changy, décembre 2021 (photo GB)

Les Miranda ont donc conservé le château pendant 58 ans. Pendant ce demi-siècle, ils ont beaucoup fait parler d'eux dans le village. Beaucoup de témoignages, pas toujours bienveillants, nous les présentent. Nous ne citerons ici que ceux que nous estimons dignes de foi parce que fondés sur des réalités attestées ou des récits des protagonistes eux-mêmes. Dans ce dernier cas, l'autofiction en dit beaucoup plus sur les caractères que sur la réalité des faits...

Voyons les états-civils, peu suspects d'erreurs :

Enrico MIRANDA est né le 5 juin 1912 à Ferentino, dans la province de Frosinone et la région du Latium, en Italie centrale. Il se marie avec Gisèle Marie LOMBARD le 22 novembre 1937 à Florence, en Toscane. Il est alors aviateur dans l'armée italienne. Deux enfants naissent de cette union : Sonia Luisa Constance Françoise Gisèle MIRANDA, née le 25 août 1938 à Florence, et Stephano MIRANDA, né à Viareggio le 4 août 1942.

Enrico Miranda n'était pas avare du récit de ses faits de gloire pendant la guerre ; il a ainsi raconté à M. Emmanuel de Sartiges qu'il avait participé à une opération kamikaze contre un cuirassier anglais, qu'il avait réussi à couler le bateau mais qu'il avait perdu son avion et était resté 24 heures dans l'eau avant d'être récupéré. Il aurait pour cela été décoré par Mussolini. Il affirmait aussi qu'il avait fait partie des aviateurs italiens qui avaient détruit les ponts de Gien et de Sully : cette affirmation semble être une pure vantardise, puisqu'il n'y a pas de traces d'un engagement de l'aviation italienne dans l'espace aérien français à cette époque. À la fin de la guerre, Miranda aurait rejoint la résistance italienne. Arrêté par les Allemands et prêt à être fusillé, il aurait exhibé la croix de guerre allemande et prétendu qu'il avait infiltré les résistants pour mieux les contrôler...

Gisèle Marie LOMBARD est née le 1<sup>er</sup> mars 1911 à Dizy, dans la Marne. Elle est la fille d'un industriel en briqueterie, fondateur de la « Société Anonyme des Tuileries et Briqueteries de la Marne », qui regroupait la tuilerie de Champigny et la briqueterie de Dizy-Magenta. D'après les indications de M. Emmanuel de Sartiges : « *La famille devait avoir des difficultés puisque la fille a dû trouver un travail comme enseignante. L'usine Saint-Gobain possédait une unité de production dans le nord de l'Italie, et l'entreprise souhaitait donner des cours aux ingénieurs ou à leurs enfants.* » Il est fort probable que les difficultés en question soit liées à la mort du père, Edmond Lombard, le 15

novembre 1935, à l'âge de 55 ans. Gisèle a alors 24 ans. Elle va découvrir en Italie une pédagogie nouvelle : dans une conversation téléphonique avec l'auteur de ces lignes, Madame Miranda affirmait qu'elle s'était initiée avec enthousiasme à la pédagogie Montessori. Un enthousiasme qui la poussera à ne jamais confier ses enfants à l'instruction publique...

Dès 1936, Gisèle LOMBARD se fait remarquer pour ses talents littéraires. Cette année-là paraît son premier recueil de poèmes, *Berceuses d'un Temps passé* (Éditions J. Oliven, Paris). Elle le signe sous le double patronyme de « Lombard-Mauroy », Mauroy étant le nom de sa mère. Un premier

geste de féminisme... Le recueil est salué par la critique littéraire. On peut lire dans les *Tablettes d'Avignon et de Provence*<sup>35</sup> :

*De toutes ces jeunes muses, la plus véritablement poète, la plus divinement inspirée est Mlle Gisèle Lombard-Mauroy, l'auteur des Berceuses d'un Temps passé, que nous présente le noble poète Frédéric Saisset. Dans ces vers d'une tendresse contenue, d'une tristesse voilée s'exhale la plainte d'une*

*âme blessée, mais qui reste fière dans la solitude et dans la douleur. Pas une défaillance dans cet art dont on ne sent pas l'habileté tant il naît de l'inspiration et en épouse comme, ô instinct, les mouvements. Pas une fausse note dans ces mélodies parfois amères, et si profondément humaines. On voudrait citer tout ce recueil qui, par maints endroits, est digne d'un grand poète.*

On trouve quelques notations plus biographiques dans l'article du *Mercur de France* :

*Décevances et découragements ont envahi le cœur, semble-t-il, de Mme Gisèle Lombard-Mauroy, dont le rire est joyeux et dont le cœur, à l'en croire, serait vide ; elle se sent exilée dans le pays qu'elle habite et la nostalgie la hante des pays d'où ses aïeux belges sont venus*<sup>36</sup>. *Pourtant il semble qu'un amour ait enflammé sa vie avant que la maladie y ait mis un terme ; il est sûr qu'en tous lieux l'air, l'enchantement de la nature, la douceur du foyer familial exercent sur son esprit leur puissance d'apaisement auquel elle se montre, en exact et fin poète, extrêmement sensible : toutes ces Berceuses d'un Temps Passé en exaltent doucement le charme, en des vers et des strophes fort bien venus et soignés. C'est un livre de choix et de beauté tranquille et pure.*



### Les Prix Gérard de Nerval honnorent deux poétesses

Saint-Germain-des-Prés vient de voir honorer la poésie en ce dernier lundi de janvier 1958. Un jury, réuni au « Royal Saint-Germain », composé de MM. Alexandre Arnoux, de l'Académie Goncourt, remplaçant son confrère Francis Carco, André Blanchard, Philippe Chabaneix, Fernand Dauphin, Roger Dévigne, Robert Houdelot, Jean Lebrau et Jean Pourtal de Ladevèze, ayant reçu plus de 150 ouvrages de poésie, a, vers 13 h. 30, décerné les prix Gérard-de-Nerval.

Au premier tour, le prix Gérard-de-Nerval, d'un montant de 25.000 fr., était attribué par 5 voix contre 4 à Mme Gisèle Lombard-Mauroy (à gauche), pour son recueil de poèmes « Yann le Forestier » (*Mercur de France*), et le prix du Royal Saint-Germain allait récompenser, à l'unanimité des 9 voix, « Feux de joie » (Seghers) de Mme Jeanine Moulin (à droite sur notre cliché). Avaient retenu l'attention du jury les ouvrages de MM. Gilles Fournel, Carlo Masoni, Robert Lacroix de l'Isle et de Mme Colette Benoite.

Notre confrère Jean Benoit aurait été content d'être là : les deux lauréates sont d'origine belge.

Article extrait de  
*Combat : organe  
du Mouvement  
de libération  
française*, 28  
janvier 1958

<sup>35</sup> 12 juillet 1936, *Chronique des livres - la poésie féminine*, par Raymond Christoflour

<sup>36</sup> Son père Edmond Lombard est en effet né en 1880 à Montignies-sur-Sambre, près de Charleroi, en Belgique, où son père était cloutier-briquetier. La mère de Gisèle était Lucie Henriette Maurois (1885-1972), née à Reims où son père était épiciier négociant.

Cette œuvre de jeunesse – Gisèle Lombard a 25 ans – sera suivie de 3 autres, toutes publiées après l'installation de l'auteure à Changy.

En 1957, son recueil de poèmes *Le temps revient* (éd. du Mercure de France) obtient le prix Saint-Cricq-Theis de l'Académie Française ; en 1958 *Yann le Forestier* est couronné du Prix Gérard de Nerval ; en 1961, *Terre de hêtres* (Gallimard) est distingué par le prix Apollinaire et le prix Archon-Despéruses de l'Académie Française.



La poésie symboliste de Gisèle Lombard-Maurois est très inspirée de la nature, comme on le voit par exemple dans cet avant-propos de *Terre de hêtres* :

*Cet appel de l'humus tendre et sévère, cendres difficiles de feuilles et de faines qui ne sécrètent et ne défendent que la sève hautaine du bois le plus dur gainé de fer, étroitement, par une écorce trop fermée sous laquelle se renouvelle et se noue le cœur profond de l'aubier.* « La poésie », dit-elle, « est une résonance qu'éveille en nous tout acte psychique ou physique subjectivement beau, émotion que le poète restitue dans les vibrations ordonnées des mots qui se perdent et se confondent à l'orée des silences... »

Cette nature inspiratrice n'est jamais située dans un terroir. On sait simplement que *Terre de hêtres*, est « écrit à San Felice Circa, au sud de Rome ». *Yann le Forestier* se termine sur une indication de lieu d'écriture : *Donaghmore (Irlande)*. S'il peut être question de châteaux, de prairies, de ponts, il est vain de chercher une allusion à Changy. Le propos est toujours universaliste, voire métaphysique. Poésie symboliste, dans la veine de Mallarmé, proche de l'hermétisme... On peut être séduit davantage par « les vibrations ordonnées des mots » que par les sens qui échappent parfois.

Cette image de poétesse inspirée contraste beaucoup avec celle que donne Gisèle Miranda publiquement au château et au village. Pour les habitants de Gy-les-Nonains, Madame Miranda est une femme excentrique aux goûts dispendieux, qui « changeait la décoration du château comme elle changeait de robe. » D'après le témoignage de Daniel Trouvé, qui a travaillé un temps comme jardinier au château, plus de 10 personnes du village étaient au service du château, dont deux jeunes filles engagées à temps complet. Le propriétaire de la cidrerie de Gy prend un gérant pour pouvoir s'engager comme majordome à Changy... Quand Changy profite à l'économie du village !

L'argent coule à flots en ces premières années de l'ère Miranda. Mais d'où provient la fortune ?

Les rumeurs malveillantes ne manquent pas. Mais deux explications semblent dignes de foi. M. de Sartiges raconte : « Après la guerre, Miranda découvre une épave coulée pleine de balles de coton. Le coton est miraculeusement intact. Il revend la cargaison et fait fortune, ce qui lui permet d'acheter Changy. Plus tard, il fera des affaires plutôt louches, dans le trafic d'armes avec la Yougoslavie, entre autres. »

<sup>37</sup> Nous remercions notre adhérente Mme Ghislaine Bertrand d'avoir mis ces documents à notre disposition.

L'autre explication - qui n'exclut pas la première, au contraire - est apportée par l'abbé Marcel Joblin, qui a bien connu les Miranda quand il était curé de Gy-les-Nonains de 1949 à 1959. Marcel Joblin affirmait que Miranda s'était enrichi par le fameux « trafic des piastres ». Rappelons que ce trafic a été un scandale majeur de la Quatrième République, qui a profité à de nombreux industriels, à des particuliers ou des partis politiques. Le principe était simple : la piastre était l'unité monétaire de l'Indochine française. Le taux de change pour les transferts Indochine-France était fixé à 17 francs en 1945, mais sa valeur sur les marchés asiatiques était de 7 ou 8 francs contre des dollars ou de l'or. Il suffisait donc de transférer en France des piastres achetées aux marchés noirs de Hong Kong ou de Cholon pour encaisser la différence, puis, avec le gain de racheter des dollars et de recommencer la boucle. Certes, l'Office indochinois des changes (OIC) devait donner son aval aux transferts, mais la situation troublée de l'époque ne facilitait pas les contrôles, et les contournements par des importations fictives, des fausses factures ou des surfacturations étaient monnaie courante. Même le Viet Minh profitait de ce système pour se fournir en armes... Le trafic sera florissant de 1945 à 1954, lorsque les accords de Genève mettront fin à l'Indochine française.<sup>38</sup>

Ainsi, le château de Changy aura profité des troubles de l'après-guerre ! Sa sauvegarde s'inscrit encore une fois dans la géopolitique mondiale.

Entre ces années d'opulence et le décès de Gisèle Miranda en 2004, c'est une lente descente vers la pauvreté... Avant d'en arriver là, citons ce succulent témoignage d'André Aubourg, notre éminent préhistorien et paléontologue, « À propos du château de Changy »<sup>39</sup> :

*« Nous sommes en 1974. Nous passions auprès de la petite porte du tournant à l'est du parc. Il faisait un beau soleil. Nous faisons de la recherche pour mieux connaître une ferme sur les hauts à l'ouest du château. Nous avons besoin de renseignements. Une dame se trouvait non loin de cette porte vers laquelle, manifestement, elle se dirigeait.*

*Au-delà de cette porte, nous apercevions la vieille bâtisse en partie cachée par un arbre énorme, une sorte de pyramide géante qui ressemblait à une espèce de séquoia toujours vert...*

*Cette dame arrivait d'une promenade aux champs ; au bras, elle avait un petit panier dans lequel gisaient quelques éclats de cailloux curieux. J'étais accompagné de mon gendre, militaire de carrière en vacances. Nous nous étions arrêtés et avons abordé très poliment la dame. Peut-être une description de la tenue, en rapport avec la température envoyée par notre dispensateur de vitalité, ne serait pas inutile. Elle était vêtue d'une blouse largement décolletée, d'une étoffe fatiguée et presque transparente.*

*Comme entrée en matière, j'avais remarqué les éclats de silex dans son panier, et nous avons démarré sur l'archéologie. La dame avait parlé du professeur André Leroy-Gourhan, qu'elle n'adorait pas : elle l'avait baptisé « Leroy-Gouré ». De fil en aiguille, nous avons été invités au château, les deux jeunes étudiants et moi, responsables de la fouille de la Pierre-aux-Fées, sur la commune de Cepoy, dont je lui avais parlé.*

*Ainsi, nous étions donc allés au château. Nous avons été reçus dans la grande salle. Nous étions assis, « noyés » dans les fauteuils de grand style... Et d'emblée, nous avons été invités à profiter de la piscine que nous avons vue, surélevée, décorée, en arrivant ; au bain de minuit, accompagnés si nous le désirions - oui - stupéfaits, mais pas désorientés. Nous avons bien constaté qu'elle était férue d'archéologie, mais tout de même... Et, « si vous pouviez me soutenir en affirmant que sous la pelouse se trouve un site, je me fais fort d'obtenir de mon mari un chèque suffisant pour construire un musée à Douchy. »*

*Nous nous étions regardés d'un drôle d'air tous les trois, François, Dominique et moi. Heureusement que les fauteuils étaient fabriqués pour entendre sans trébucher !*

*Après avoir été conviés à un rafraîchissement, nous avons pris congé. Et aussitôt sur la route : « Tu te rends compte, elle est folle, on a pas envie d'aller en tôle. »*

*À la suite de cette diatribe, solide, je pense que nous pouvons conclure sur la dame que l'on appelait « madame la comtesse Miranda » en ce moment-là...*

<sup>38</sup> Une explication illustrée du mécanisme se trouve dans l'album de BD de Stanislas et Rullier, *Trafic en Indochine*, éd. Alpen 1990.

<sup>39</sup> Courrier privé à l'adresse de l'auteur.



Ce témoignage nous indique au moins qu'en 1974 Gisèle Miranda pouvait encore compter sur la fortune de son mari – qu'elle le pensait en tout cas –, et qu'elle était « férue d'archéologie ». Cet intérêt pour les archives du passé n'allait pourtant pas bien loin : dans une conversation téléphonique avec l'auteur de ces lignes<sup>40</sup>, Mme Miranda affirmait qu'il y avait bien eu une malle dans le château avec des documents anciens, mais qu'elle s'était « débarrassé de toutes ces vieilleries auprès d'un brocanteur de passage »...

Châtelaine, pédagogue, poète, archéologue... Les intérêts culturels de Gisèle Miranda ne manquent pas. On peut y ajouter sans doute un goût pour les arts plastiques : en 1965, les vitraux du chœur de l'église de Saint-Germain-des-Prés (le village voisin de Gy-les-Nonains) doivent être restaurés. Les anciens vitraux, caillassés par les garnements du bourg, représentaient des scènes paysagères. D'après l'ancien maire de Saint-Germain, M. Bernard Beets, les nouveaux vitraux réalisés par l'entreprise De-gousseau d'Orléans ont été dessinés par Gisèle Miranda.



Les vitraux contemporains de l'église de Saint-Germain-des-Prés

N'insistons pas sur les dernières années de l'ère Miranda. Enrico et Sonia partis, les sources de l'opulence se sont tariées rapidement. Gisèle vit avec son fils Stéphane dans un dénuement grandissant et dans un château qui se délabre. Il semble que l'aide des châtelains voisins pour certaines dépenses soit d'un grand secours, puis l'aide des services sociaux de la mairie. Pour les anciens habitants qui avaient connu le château après-guerre, le contraste est saisissant.

Stéphane Miranda cultive son jardin – au sens propre : férù de botanique, il expérimente dans son jardin potager et dans l'orangerie du jardin. Des occasions d'ouverture vers l'extérieur lui sont fournies par ses cousins Didier et Bruno Choppin, qui avec leur mère Germaine possèdent le domaine

<sup>40</sup> Note personnelle : mon intérêt historique pour le château de Changy ne date pas d'hier. Les recherches biographiques sur Émile Cottance (cf. *Le curé guérisseur de Gy-les-Nonains*, éd. de l'Écluse, 1995 et 2007) m'ont fait croiser les habitants du château, notamment les Bressieux, avec lesquels le curé entretenait des relations étroites. J'avais donc contacté Mme Miranda à ce sujet par téléphone en 1994. En vain, concernant les archives du château, mais elle m'y avait invité aimablement « dès que les quelques travaux de réfection seront terminés. » En dix ans de voisinage, Je n'ai jamais réussi à rencontrer Gisèle Miranda autrement que par téléphone – où sa voix d'octogénaire était étonnement juvénile. Nous avons conversé ainsi plusieurs fois autour de l'intérêt des cultures maraichères « pour lutter contre la faim dans le monde. Saviez-vous qu'il ne faut pas jeter les fanes des radis, qui font une excellente soupe ? » Son dernier appel concernait l'édition de sa dernière œuvre destinée à lutter contre l'esprit guerrier : elle avait réécrit les paroles de la Marseillaise pour en retirer toutes les notations agressives. « Vous viendrez au château pour que je vous confie le manuscrit. Je vous rappellerai pour vous dire quand. » Il n'y a pas eu d'autre appel. GB

